



School Meals Accelerator

PROCESSUS D'APPEL À S'ENGAGER

Aperçu et questions
fréquemment posées



Vue d'ensemble de l'Appel à s'engager

Qu'est-ce que l'Appel à s'engager ?

L'Appel à s'engager (I2E) est le processus du School Meals Accelerator (Accélérateur) visant à orienter la sélection de nouveaux pays que l'Accélérateur soutiendra et avec lesquels il travaillera en 2027, ce qui se traduira par l'accueil de jusqu'à 4 pays supplémentaires bénéficiant d'un soutien. Il offre aux pays l'occasion d'évaluer leurs ambitions et leurs priorités, et permet à l'Accélérateur de déterminer où il peut avoir l'engagement le plus efficace.

Ce processus a été élaboré en collaboration avec des partenaires clés, notamment le Secrétariat de la Coalition pour l'alimentation scolaire (la Coalition), les Initiatives de la Coalition et la Global Alliance Against Hunger and Poverty. Ces partenaires continueront à soutenir l'Accélérateur tout au long du processus d'Appel à s'engager et lorsque l'Accélérateur travaillera avec les pays sélectionnés.

Qui peut participer à l'Appel à s'engager ?

L'Accélérateur donne la priorité aux pays qui sont membres de la Coalition, qui sont classés comme pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure, et qui ont soumis des engagements nationaux à la Coalition avant le 12 juillet 2026. L'accent est mis sur ces pays car ils font face aux besoins les plus importants et sont ceux qui peuvent le plus bénéficier du type de support offert par l'Accélérateur.

Pays éligibles :

Angola	Jordanie	République Démocratique du Congo
Bangladesh	Kirghizistan	Rwanda
Bénin	Liban	Sao Tomé-et-Principe
Burkina Faso	Libéria	Sénégal
Burundi	Malawi	Somalie
Cambodge	Mali	Soudan du Sud
Cameroun	Mauritanie	Sri Lanka
Congo	Mozambique	Tadjikistan
Gambie	Niger	Tanzanie
Guinée	Ouganda	Tchad
Guinée-Bissau	Pakistan	Togo
Haïti	RDP Lao	Yémen
Honduras	République Centrafricaine	

Comment l'Accélérateur va-t-il prioriser et sélectionner les pays pour le soutien en 2027 ?

Veuillez noter que la liste ci-dessus indique uniquement quels pays sont invités à participer au processus. L'Accélérateur sélectionnera jusqu'à 4 pays pour bénéficier d'un soutien en 2027, ce qui signifie que, selon le nombre de pays qui choisiront de s'engager, le processus risque d'être très compétitif.

Pour aider les pays à décider s'ils souhaitent s'engager dans le processus de cette année, la liste ci-dessous fournit des informations sur ce que l'Accélérateur recherchera et privilégiera en 2027. Veuillez lire attentivement l'encadré ci-dessous avant de décider si votre pays s'engagera.

- **L'Accélérateur est conçu pour les pays qui font preuve d'ambition et qui ont déjà accompli des progrès significatifs en matière d'alimentation scolaire, et qui cherchent à franchir une nouvelle étape. Cela comprend généralement :**
 - Une vision, une stratégie ou un ensemble d'objectifs nationaux clairs pour l'alimentation scolaire, institutionnalisés dans une politique ou une loi
 - Le soutien de hauts responsables gouvernementaux (au niveau ministériel ou supérieur) pour développer ou améliorer l'alimentation scolaire
 - Un financement soutenu ou croissant pour l'alimentation scolaire au fil du temps
 - Un programme d'alimentation scolaire financé en grande partie au niveau national (>50 % des fonds provenant du gouvernement national par rapport aux partenaires externes)
 - Une couverture du programme soutenue ou croissante ces dernières années
 - Des difficultés persistantes empêchant le programme d'atteindre son plein potentiel
- **Renforcer les systèmes d'alimentation scolaire est un effort progressif qui s'inscrit dans la durée. Les pays bénéficient du soutien de l'Accélérateur lorsque le contexte plus large permet la continuité et un engagement soutenu. Cela suppose :**
 - En cas de transitions politiques ou d'élections nationales prévues d'ici à 2027, il est recommandé de reporter la participation au processus jusqu'aux années suivantes
 - En cas de conflit ou de violence armée dans une grande partie du pays, les conditions ne sont généralement pas réunies pour bénéficier d'un soutien de l'Accélérateur
 - En cas de fragilité institutionnelle ou sociale perturbant significativement l'efficacité de l'action gouvernementale, l'engagement de l'Accélérateur risquerait d'avoir un impact limité
- **L'Accélérateur est le mieux placé pour soutenir les pays cherchant à résoudre des difficultés qui affectent l'ensemble du système d'alimentation scolaire, plutôt que des problèmes techniques ponctuels ou des besoins de mise en œuvre à court terme. Cela se traduit par :**
 - Des difficultés liées au financement, à la coordination, à l'approvisionnement, à la gouvernance ou à d'autres enjeux touchant l'ensemble du système
 - Un intérêt pour un engagement centré sur l'apprentissage, la construction de relations et le renforcement des capacités
- **L'Accélérateur fonctionne le mieux lorsqu'il existe un système d'alimentation scolaire disposant des fondations minimales nécessaires pour permettre son renforcement. Cela comprend généralement :**
 - Un programme national d'alimentation scolaire fonctionnant à une échelle significative (par exemple, à l'échelle nationale ou dans la majeure partie du pays)
 - Une appropriation gouvernementale claire, avec des responsabilités ministérielles ou institutionnelles bien définies

Comment mon pays devrait-il participer à l'Appel à s'engager ?

Le processus se déroulera en trois phases. L'Accélérateur commencera à travailler avec de nouveaux pays et à leur apporter un appui à partir de 2027 :



Le processus d'Appel à s'engager sera lancé le 20 juillet 2026. Dans un premier temps, les pays seront invités à entreprendre un exercice consultatif d'autoréflexion et de diagnostic. Cet exercice est l'occasion de faire le point sur le programme national d'alimentation scolaire, de réfléchir aux principales forces et difficultés, et d'identifier les domaines où un soutien et un partenariat supplémentaires pourraient contribuer à accélérer le progrès.

Le processus doit être piloté par le gouvernement et enrichi par les perspectives de l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'alimentation scolaire, y compris au moins deux ministères et deux organisations partenaires. Étant donné que la collaboration est au cœur de l'approche de l'Accélérateur, il sera demandé aux pays de démontrer comment les différentes parties prenantes ont été impliquées et comment elles ont contribué au processus de réflexion. Les autoréflexions et diagnostics achevés doivent être transmis à l'Accélérateur avant le 31 août 2026.

Ensuite, l'Accélérateur invitera les pays présélectionnés à un atelier virtuel en novembre afin d'explorer leurs ambitions, leurs priorités et leurs possibilités d'engagement.

Enfin, l'Accélérateur demandera aux pays de confirmer leur engagement politique (émanant d'un responsable de niveau ministériel ou supérieur) à travailler avec l'Accélérateur et à mettre en place les éléments susceptibles de favoriser un partenariat réussi (*plus de détails dans la section suivante*). L'Accélérateur sélectionnera ensuite les pays avec lesquels il travaillera et qu'il soutiendra dès le début de 2027.

Comment les pays sont-ils censés s'engager avec l'Accélérateur s'ils sont sélectionnés ?

Travailler avec l'Accélérateur exigera beaucoup de temps et d'attention de la part des partenaires gouvernementaux. Les pays qui tirent le meilleur parti de cet engagement sont ceux qui peuvent consacrer des personnes, de l'énergie et une capacité de décision à faire avancer leurs priorités en matière d'alimentation scolaire.

Le parcours de chaque pays sera différent, mais les partenariats réussis comprennent généralement :

- **Un point focal gouvernemental dédié** à un niveau senior (directeur ou plus), qui sert de principal interlocuteur auprès de l'Accélérateur et aide à coordonner l'action entre les parties prenantes gouvernementales et les partenaires.
- **Le gouvernement accueille et intègre un membre d'équipe financé et fourni par l'Accélérateur** qui travaille aux côtés du point focal gouvernemental afin de faire progresser les priorités nationales et de favoriser la coordination entre les acteurs concernés.
- **Un engagement et une collaboration réguliers** avec les membres de l'équipe de l'Accélérateur et ses partenaires, à travers des échanges, des processus de planification et une prise de décision conjointe.
- **Le pilotage d'un processus de diagnostic** visant à identifier les forces, les contraintes et les possibilités de renforcement du système national d'alimentation scolaire.

Pour garantir un partenariat solide, il sera demandé aux pays finalistes de faire part d'un engagement politique (émanant d'un responsable de niveau ministériel ou supérieur) envers ces éléments avant de commencer à travailler avec l'Accélérateur.

Comment les pays peuvent-ils bénéficier de leur participation à l'Appel à s'engager ?

Le processus est conçu comme un exercice mutuellement bénéfique pour les pays et l'Accélérateur : il aide l'Accélérateur à mieux comprendre les priorités et les ambitions des pays, tout en aidant les pays à évaluer leurs progrès, à identifier des possibilités d'accélérer le changement et à déterminer si ce type de soutien apporterait de la valeur à leurs efforts. Pour les pays qui choisissent de s'engager, le processus est conçu pour apporter de la valeur, qu'ils soient finalement sélectionnés ou non.

La participation offre aux gouvernements et aux parties prenantes l'occasion de :

- faire le point sur les progrès accomplis vers les ambitions et engagements nationaux en matière d'alimentation scolaire ;
- identifier les priorités et les difficultés susceptibles de freiner les progrès ;
- renforcer le dialogue entre les secteurs et les parties prenantes ;
- explorer des possibilités de collaboration future à travers l'écosystème de la Coalition.

Questions fréquentes

Avec quels pays l'Accélérateur travaille-t-il ?

Q : Comment mon pays devrait-il décider s'il souhaite s'impliquer dans l'Appel à s'engager ?

R : Premièrement, les pays doivent vérifier s'ils figurent sur la liste des pays éligibles. Seuls les pays figurant sur cette liste seront pris en considération. Deuxièmement, les pays doivent examiner les caractéristiques que l'Accélérateur recherche et privilégie lors de la sélection des pays (*présentées en détail plus haut dans ce document*). Veuillez les examiner attentivement avant de décider de vous engager. Enfin, les gouvernements doivent évaluer s'ils ont la capacité de s'engager avec l'Accélérateur, avec le temps et l'attention que cela suppose, car l'approche de l'Accélérateur repose sur une collaboration étroite et la construction de relations.

Q : Le fait de remplir les conditions d'éligibilité garantit-il qu'un pays sera sélectionné ?

R : Non, remplir les conditions d'éligibilité ne garantit pas la sélection. La liste des pays éligibles indique qui est invité à participer au processus. L'Accélérateur recherchera ensuite les caractéristiques qu'il juge importantes pour un partenariat réussi (notamment l'ambition gouvernementale, la stabilité du pays, les difficultés systémiques, la maturité du programme et la volonté de s'engager dans un partenariat hautement collaboratif). Le processus tiendra également compte du degré d'adéquation des pays avec la façon de travailler de l'Accélérateur. Étant donné que l'Accélérateur ne travaillera qu'avec quatre pays supplémentaires au maximum en 2027, les choix seront faits en fonction des situations où l'Accélérateur est le mieux placé pour apporter de la valeur et établir un partenariat solide avec ses homologues gouvernementaux.

Q : Quelles conditions l'Accélérateur recherche-t-il chez un pays partenaire ?

R : L'Accélérateur privilégiera les pays présentant les caractéristiques suivantes :

- Une ambition gouvernementale affirmée et des progrès tangibles, tout en disposant encore d'une marge de progression : un engagement financier et politique croissant, associé à un programme existant présentant un potentiel de développement.
- Des défis de nature structurelle nécessitant des transformations systémiques plutôt que des solutions techniques ponctuelles ou des ajustements opérationnels à court terme : par exemple, des goulots d'étranglement dans les systèmes de financement, le modèle d'approvisionnement, la coordination multisectorielle ou d'autres défis systémiques.
- Un contexte national stable permettant un engagement durable : absence de conflit majeur, d'instabilité politique ou de cycles électoraux perturbateurs à court terme.
- Un système disposant des fondations minimales nécessaires pour permettre son renforcement : des programmes nationaux d'alimentation scolaire ni trop naissants, ni trop avancés.
- Une compatibilité avec la façon de travailler de l'Accélérateur : une ouverture à la flexibilité et à la complexité, à la collaboration intersectorielle et à l'adoption d'approches adaptatives.

Une liste détaillée de ces caractéristiques est présentée dans l'aperçu d'ensemble de l'Appel à s'engager figurant plus haut dans ce document. Les pays intéressés devraient s'y référer pour décider s'ils souhaitent participer au processus.

Q : Si mon pays remplit toutes les conditions d'un engagement efficace, quelle est la probabilité d'être sélectionné ?

R : En 2027, l'Accélérateur ne travaillera qu'avec quatre pays supplémentaires au maximum. Avant de décider de prendre part au processus, vous devriez examiner les caractéristiques recherchées par l'Accélérateur et évaluer si votre pays correspond bien avant de consacrer du temps et des ressources au processus.

Q : Notre pays a des élections prévues en 2027. Est-il opportun de participer à l'Appel à s'engager ?

R : Il est recommandé aux pays ayant des élections présidentielles ou nationales majeures prévues de ne pas participer au processus cette année. Les transitions politiques sont susceptibles d'affecter la faisabilité d'un engagement durable. Les pays ayant des élections prévues d'ici 2027 devraient envisager de présenter leur candidature lors de futurs cycles du processus.

Q : Notre programme d'alimentation scolaire dépend fortement des financements de donateurs. Cela nous désavantagera-t-il ?

R : L'Accélérateur privilégie généralement les pays disposant d'un financement national substantiel, car l'appropriation nationale est souvent déterminante pour la durabilité à long terme. Cependant, lorsqu'il choisit les pays avec lesquels travailler, l'Accélérateur tient compte du contexte global et du potentiel d'un engagement à fort impact.

Q : Les pays confrontés à des conflits dans certaines régions se ont-ils automatiquement moins prioritaires, même s'ils correspondent fortement aux autres critères ?

R : Le conflit en soi n'est pas nécessairement un motif de disqualification automatique. Ce qui importe avant tout, c'est de savoir si le gouvernement dispose de la capacité et du temps nécessaires pour s'engager, ainsi que de la capacité à assumer une réelle appropriation du processus. Les candidatures doivent être menées par le gouvernement ; si des partenaires plaident en faveur du gouvernement sans que celui-ci soit activement engagé, cela serait perçu négativement. La question clé est de savoir si le gouvernement est en mesure de participer de manière réaliste au processus de l'Accélérateur.

Q : Des structures interministérielles formelles doivent-elles être en place pour participer à l'Appel à s'engager ?

R : Non, des structures interministérielles formelles ne sont pas requises pour s'engager. Si les ministères collaborent déjà et que le défi consiste à formaliser cette collaboration, il s'agit précisément d'un type de problématique que l'Accélérateur pourrait aider à résoudre dans le cadre de son accompagnement. Ce qui importe avant tout, c'est de démontrer que le gouvernement progresse vers ses objectifs et qu'il a manifesté un engagement national en faveur de son programme d'alimentation scolaire.

Q : Combien de nouveaux pays seront sélectionnés dans le cadre du processus d'Appel à s'engager ?

R : L'Accélérateur prévoit d'étendre son soutien à un nombre restreint de pays supplémentaires, jusqu'à un maximum de quatre, en fonction de la demande des pays, de leur adéquation avec les critères et l'approche de l'Accélérateur, ainsi que des capacités disponibles.

Q : Que se passe-t-il si mon pays n'est pas actuellement éligible ou prêt à présenter sa candidature ?

R : Tous les pays ne seront pas prêts à participer au cycle actuel du processus d'Appel à s'engager, et cela est tout à fait normal. L'Accélérateur est conçu pour les pays qui remplissent des conditions d'éligibilité précises et qui se trouvent à un stade leur permettant de s'engager pleinement dans le processus (*voir les caractéristiques privilégiées dans la vue d'ensemble ci-dessus*).

Les pays qui ne sont pas encore éligibles ou prêts ne devraient pas y voir un obstacle à une participation future. L'Accélérateur prévoit de relancer un nouveau processus d'Appel à s'engager à la mi-2027, ce qui laissera aux pays le temps de combler les lacunes existantes, de renforcer les fondations de leur programme et de réévaluer leur degré de préparation en vue d'une future candidature. Dans de nombreux cas, prendre le temps nécessaire pour réunir les conditions du succès peut renforcer les perspectives de participation d'un pays lors d'un cycle ultérieur.

Q : Avec quels pays l'Accélérateur travaille-t-il actuellement ?

A : L'Accélérateur travaille actuellement avec cinq pays. Ces pays continueront de bénéficier d'un soutien en 2027. Le processus d'Appel à s'engager vise à identifier des pays supplémentaires pour rejoindre l'Accélérateur.

À quoi ressemble le processus d'Appel à s'engager ?

Q : Combien de temps dure le processus d'Appel à s'engager ?

R : Le processus se déroulera de juillet 2026 à janvier 2027 et comprendra trois phases. Il est conçu comme un parcours d'engagement et de réflexion sur plusieurs mois, et non comme un simple exercice de « candidature ».

La Phase 1 (juillet-août 2026) est centrée sur un processus d'autoréflexion et de diagnostic participatif piloté par le gouvernement. Les pays disposeront de six semaines pour organiser des consultations avec les ministères, partenaires et autres parties prenantes concernés afin d'examiner les forces et les défis de leur système d'alimentation scolaire, et transmettre ces éléments à l'Accélérateur.

Sur la base de ces réflexions et diagnostics, un nombre limité de pays sera invité à participer à la Phase 2 (novembre 2026). Cette phase prendra la forme d'ateliers animés par l'Accélérateur, conçus pour approfondir les contributions des pays, renforcer la compréhension commune des défis et opportunités systémiques, mieux faire connaître l'approche et la façon de travailler de l'Accélérateur, et permettre au pays comme à l'Accélérateur d'évaluer la valeur ajoutée et le potentiel d'impact d'un éventuel partenariat.

À l'issue de la Phase 2, un nombre plus restreint de pays sera invité à participer à la Phase 3 (décembre 2026). Au cours de cette phase, les gouvernements seront invités à formaliser leur engagement politique. Enfin, les pays sélectionnés seront annoncés en janvier 2027.

Tout au long du processus, l'Accélérateur cherchera à créer de la valeur pour les pays participants en favorisant la réflexion, le dialogue et l'alignement entre les parties prenantes.

Q : Quand mon pays devrait-il faire part de son intérêt initial à participer à l'Appel à s'engager ?

R : Les orientations pour la Phase 1, qui comprend l'exercice consultatif d'autoréflexion et de diagnostic, seront publiées le 20 juillet. À partir de cette date, les pays disposeront de six semaines pour réaliser l'exercice et faire part de leur intérêt. Les documents doivent être envoyés à I2E@schoolmealsaccelerator.org avant le 31 août.

Q : Qui devrait réaliser l'autoréflexion et la candidature ?

R : Si les programmes d'alimentation scolaire sont souvent pilotés par un seul ministère, l'Accélérateur demande que l'autoréflexion et le diagnostic reposent sur un processus consultatif réunissant un large éventail de parties prenantes.

La mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire à grande échelle est une entreprise complexe. Les pays doivent faire face à des défis qui mobilisent les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la protection sociale et des systèmes alimentaires, souvent caractérisés par des priorités et des incitations parfois différentes. Faire en sorte que tous les enfants reçoivent chaque jour des repas scolaires sains et nutritifs suppose de réunir ministères, partenaires, financements et données probantes autour d'une vision commune se traduisant par une mise en œuvre efficace et cohérente.

Dans cet esprit, l'autoréflexion et le diagnostic devraient associer des représentants d'au moins **deux secteurs ou ministères gouvernementaux** et de **deux partenaires**. L'objectif est de développer une vision partagée des forces, des défis et des priorités du programme, plutôt que de s'appuyer sur le point de vue d'une seule institution ou d'une seule personne. Cette approche collaborative étant un fondement important des partenariats réussis, l'Accélérateur demandera également comment les différents ministères et partenaires ont été associés à ce processus.

Q : Quels partenaires doivent être associés au processus de consultation ?

R : Les pays choisissent les partenaires qu'ils souhaitent impliquer. L'Accélérateur encourage un large écosystème de partenariats dans le cadre du processus de l'Appel à s'engager. Ainsi, au moins deux partenaires devraient être consultés lors de l'autoréflexion et du diagnostic, bien qu'il soit recommandé d'en impliquer davantage lorsque cela est possible.

Q : Un pays peut-il soumettre plus d'un formulaire pour la première phase ?

R : Non. L'Accélérateur n'acceptera qu'une seule candidature par pays. La candidature doit refléter les points de vue de plusieurs ministères et secteurs, mais une seule candidature consolidée doit être soumise par chaque pays.

Q : Plusieurs ministères peuvent-ils soumettre conjointement une candidature ?

R : Oui. En fait, le processus d'Appel à s'engager encourage la collaboration entre les ministères et les autres parties prenantes, et se veut de nature consultative.

Q : Dans la Phase 3, la lettre d'expression de l'engagement politique doit-elle provenir du ministre de l'Éducation ?

R : Non. Les pays peuvent décider quel ministère fournit l'engagement politique. Ce n'est pas nécessairement le ministère de l'Éducation.

Q : Que se passe-t-il si un pays n'est pas sélectionné ?

R : Pour les pays qui choisissent de participer, le processus a été conçu pour apporter de la valeur, qu'ils soient ou non retenus pour bénéficier du soutien de l'Accélérateur. Grâce au processus consultatif d'autoréflexion et de diagnostic, les gouvernements ont l'occasion de réunir des parties prenantes de différents secteurs et institutions afin de :

- clarifier les priorités et l'ambition de leur programme d'alimentation scolaire ;
- renforcer le dialogue et l'alignement intersectoriels ;
- mieux formuler les défis et les opportunités ;
- élaborer un diagnostic partagé plus solide de leur système d'alimentation scolaire ;
- identifier des domaines potentiels pour de futurs investissements et la production de données probantes ;
- construire des relations susceptibles de soutenir un futur engagement avec d'autres partenaires.

L'Accélérateur espère que ce processus contribuera lui-même à favoriser une conversation plus large et plus stratégique autour de l'alimentation scolaire, et à renforcer la collaboration entre les principales parties prenantes.

Ne pas être sélectionné n'empêche pas un pays de participer à de futurs cycles du processus.

Q : L'Appel à s'engager est-elle une opportunité ponctuelle ?

R : Non. L'Appel à s'engager a vocation à devenir un processus récurrent évoluant au fil de l'expansion de l'Accélérateur et des enseignements tirés de sa mise en œuvre. Les pays qui ne seront pas retenus cette année pourront être invités à participer aux prochains cycles, lorsque les conditions seront plus favorables ou lorsque leur niveau de maturité aura avantage progressé.

Q : Un pays non éligible peut-il tout de même utiliser les outils d'autoréflexion et de diagnostic ?

R : Oui. Les pays sont invités à utiliser les outils et à mener le processus d'autoréflexion et de diagnostic pour leur propre apprentissage et leur planification. Cependant, seuls les pays figurant sur la liste d'éligibilité pourront être sélectionnés pour bénéficier d'un soutien en 2027, et aucune exception ne sera faite.

À propos de l'Accélérateur

Q : L'Accélérateur constitue-t-il principalement une initiative d'octroi de subventions ?

R : Non. L'Accélérateur n'est pas avant tout une initiative d'octroi de subventions, et les pays ne devraient pas considérer le processus d'Appel à s'engager comme une demande de financement direct de programmes ou de soutien opérationnel (tel que la fourniture de nourriture ou de matériel). L'Accélérateur vise principalement à aider les pays à identifier et surmonter les difficultés systémiques ou structurelles les plus déterminantes pour la réalisation de leurs ambitions en matière d'alimentation scolaire.

Cela dit, l'Accélérateur mobilisera expertise, partenariats, assistance technique et ressources financières catalytiques pour soutenir les activités prioritaires identifiées au cours du processus d'engagement. Tout financement fourni vise à permettre et à accélérer le changement systémique, plutôt qu'à constituer une source autonome de financement de programme.

Q : Que propose l'Accélérateur aux pays ?

R : L'approche de l'Accélérateur repose sur le renforcement des systèmes. S'appuyant sur des décennies d'expérience et de données probantes en matière d'alimentation scolaire et de développement économique, enrichis par la recherche et l'expertise relative à la pensée systémique, au leadership adaptatif et à l'apprentissage organisationnel, l'Accélérateur accompagne les pays dans le renforcement

et la mise à l'échelle de leurs programmes d'alimentation scolaire. Pour ce faire, il associe des modes de travail collaboratifs fondés sur une approche systémique à une expertise technique de haut niveau, à des partenariats stratégiques et à des ressources catalytiques pour lever les obstacles au progrès durable et systémique. La contribution distinctive de l'Accélérateur ne réside pas uniquement dans l'expertise qu'il aide à mobiliser, mais aussi dans sa manière de travailler avec les gouvernements et les partenaires pour faire avancer les choses ensemble.

L'Accélérateur travaille avec et par l'intermédiaire de partenaires pour apporter les capacités, l'expertise et les ressources suivantes :

- Données probantes, apprentissage et redevabilité : un appui à la conception et à la mise en œuvre de systèmes de suivi et de redevabilité ; un appui à une meilleure production de données probantes et à l'évaluation
- Coordination et modèles de mise en œuvre : coordination multisectorielle, modèles d'approvisionnement local, appui à la transition vers une approche fondée sur les systèmes alimentaires et l'agriculture régénérative, entre autres
- Financement durable et appropriation : un appui à l'élaboration d'approches robustes et orientées vers une mission pour les programmes d'alimentation scolaire, ainsi que des solutions de financement innovantes, tant nationales qu'internationales.

Outre son expertise technique thématique, l'Accélérateur propose des outils et des pratiques qui appuient le renforcement des systèmes et l'apprentissage collectif :

- Diagnostic systémique et analyse du contexte : dépasser les manifestations visibles des problèmes pour examiner les schémas, les incitations, les relations, les hypothèses, les rapports de pouvoir et les facteurs contextuels qui influencent le système.
- Mise en réseau et cartographie des partenaires : créer des espaces où les acteurs qui façonnent le système peuvent renforcer leurs relations, réfléchir, apprendre et travailler différemment ensemble. L'Accélérateur cherche délibérément à inclure des acteurs souvent sous-représentés, renforçant ainsi la diversité
- Développement de relations fondées sur la confiance : s'aligner autour d'un objectif commun, faire émerger différents points de vue et générer une valeur supplémentaire
- Renforcement des capacités et développement du leadership : soutenir le développement individuel et cultiver un leadership systémique

Q : Que signifie le « renforcement des systèmes » ?

R : Le renforcement des systèmes consiste à améliorer les structures, les relations, les processus et les capacités sous-jacentes qui déterminent le fonctionnement des programmes d'alimentation scolaire. Plutôt que de se concentrer uniquement sur des problèmes isolés, l'Accélérateur travaille avec les pays pour s'attaquer aux conditions qui ont un impact sur l'ensemble de l'écosystème.

Q : Une cotisation ou une contribution financière est-elle requise pour participer à l'Appel à s'engager ou pour travailler avec l'Accélérateur ?

R : Non. Il n'y a ni frais d'adhésion ni frais de candidature, et le soutien de l'Accélérateur est gratuit. Cependant, les gouvernements doivent s'attendre à investir un temps et des efforts considérables dans les consultations, ateliers, réunions et diverses activités d'engagement.

Q : Quelles langues l'Accélérateur peut-il prendre en charge si les gouvernements sont plus à l'aise pour échanger dans d'autres langues ?

R : L'Accélérateur a actuellement la capacité de travailler en anglais, en français et en espagnol. Si un pays dont le gouvernement parle une autre langue atteint des étapes ultérieures du processus, l'Accélérateur mettra tout en œuvre pour que la langue ne constitue pas un obstacle. Cependant, à ce stade, les documents de candidature ne sont disponibles qu'en anglais, en français et en espagnol, et l'appui de partenaires pourrait être nécessaire pour fournir une assistance dans d'autres langues.

Q : Combien de temps dure l'engagement avec l'Accélérateur ?

R : La durée exacte de l'engagement dépend des priorités et des circonstances de chaque pays, et s'étend généralement sur environ 2 à 4 ans. Cependant, l'Accélérateur est conçu pour soutenir des progrès durables plutôt que des projets à court terme ou des missions ponctuelles d'assistance technique.

Q : Quel est le lien entre l'Accélérateur et la Coalition pour l'alimentation scolaire et ses initiatives ?

R : L'Accélérateur est l'une des initiatives qui aident les pays à réaliser leurs ambitions et leurs engagements au titre de la Coalition. Alors que la Coalition offre une plateforme pour le leadership politique, le plaidoyer, l'apprentissage entre pairs et l'action collective, l'Accélérateur travaille directement avec un nombre restreint de pays pour aider à lever les obstacles systémiques et renforcer les fondations nécessaires pour développer et pérenniser les programmes d'alimentation scolaire.

L'Accélérateur travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat de la Coalition, les Initiatives de la Coalition (le Research Consortium, Sustainable Financing Initiative, Data and Monitoring Initiative, et Cities Feeding the Future), ainsi qu'avec d'autres partenaires de la Coalition, tant pendant le processus que lors de l'engagement futur dans les pays. Il est conçu pour compléter, et non doubler, le soutien disponible. En pratique, les engagements de l'Accélérateur devraient s'appuyer sur les initiatives et les partenaires de la Coalition et travailler à leurs côtés pour faire progresser les priorités des pays.

Q : Quel est le lien entre l'Accélérateur et la Global Alliance Against Hunger and Poverty ?

R : L'Accélérateur et la Global Alliance Against Hunger and Poverty travaillent en étroite collaboration, tant dans le cadre du processus d'Appel à s'engager qu'au-delà. Si l'Alliance mondiale a un mandat plus large en matière de faim et de pauvreté, les deux initiatives partagent une même conviction : celle de l'importance du leadership national, du renforcement des systèmes et de la collaboration intersectorielle. Elles présentent notamment un fort recoupement dans l'aide apportée aux pays pour renforcer et développer des programmes d'alimentation scolaires durables.

Pour les pays ayant déjà élaboré un avant-projet d'alimentation scolaire avec la Global Alliance Against Hunger and Poverty, celui-ci constituera une contribution précieuse au processus d'Appel à s'engager. Dans le cadre des éléments soumis, l'Accélérateur demandera que cet avant-projet soit partagé en même temps que l'autoréflexion et le diagnostic. L'existence d'un tel avant-projet constitue un signal important : elle témoigne de la priorité accordée par le pays à l'alimentation scolaire, de sa volonté de solliciter un appui dans ce domaine et de sa collaboration avec différents partenaires. Toutefois, un avant-projet élaboré avec l'Alliance mondiale ne remplace pas le processus d'Appel à s'engager de l'Accélérateur. Il sera toujours demandé aux pays de mener à bien le processus de réflexion, conçu pour générer des données et des enseignements supplémentaires sur l'ensemble du système d'alimentation scolaire.

Si un pays disposant d'un avant-projet de la Global Alliance Against Hunger and Poverty est sélectionné pour travailler avec l'Accélérateur en 2027, l'Accélérateur utilisera ce plan comme base et l'enrichira grâce à des partenariats, des échanges et des points de vue supplémentaires susceptibles d'aider à renforcer et à faire progresser les efforts du pays.

Q : Comment l'Accélérateur travaille-t-il avec les partenaires ?

R : L'Accélérateur n'est pas conçu pour être le seul fournisseur d'assistance technique. Il travaille avec les gouvernements pour identifier les priorités et les défis, puis les aide à se connecter avec les partenaires disposant de l'expertise, des ressources et des capacités les mieux à même de répondre à ces besoins. Le rôle de l'Accélérateur consiste souvent à rassembler, coordonner, faciliter et renforcer la collaboration au sein de l'écosystème, tout en s'appuyant sur l'expertise spécialisée des partenaires lorsque cela est pertinent.

Q : Quel est le lien entre l'Accélérateur et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ?

R : L'Accélérateur est hébergé par le PAM, mais fonctionne de manière indépendante dans le cadre d'une structure de gouvernance qui inclut des pays ainsi qu'un groupe diversifié de parties prenantes. Ce dispositif a été volontairement conçu pour permettre à l'Accélérateur de travailler à travers l'ensemble de l'écosystème de la Coalition pour l'alimentation scolaire et de mobiliser le soutien d'un large éventail de partenaires. Au niveau national, l'Accélérateur travaille avec le PAM et d'autres partenaires afin de compléter, et non de doubler, ce qui se fait déjà.